

Compte rendu du conseil municipal du 25 avril 2014

Début du conseil à 14H

Étaient présents : Rosa SOULE ARTOZOUL, Didier BRUN, J.Louis FENOLLAND, J. Michel MARIA, J.Jacques BENEY, Georges TAJAN, J.Claude DEMANGEL, J.Paul DUBOUILH, Fabrice BERNEDE, Alain CARRERE, Mme Nicole GIRAL (trésorier principal)

Absente : M.Christine IGLESIAS

Mme Joanne ASPECT est nommée secrétaire de séance

Mme GIRAL explique la présentation générale d'un budget (fonctionnement, investissement) et expose le bilan de l'année 2013 pour le budget communal avec les affectations de résultat et le compte administratif.

Ensuite elle présente le budget 2014 avec le détail des dépenses et des recettes pour les sections de fonctionnement et d'investissement. Plusieurs articles font l'objet d'une discussion plus approfondie dont le détail des subventions aux associations pour lesquelles Mr BRUN prend la parole et explique son choix par rapport aux années précédentes.

Puis la discussion se porte sur le paiement de la taxe de séjour car de l'avis de tous les recettes peuvent être augmentées avec une vérification minutieuse des différentes locations saisonnières et des déclarations faites par leurs propriétaires, une information sera passée à ce sujet afin que tous les administrés concernés comprennent que la taxe de séjour doit être reversée à la commune de manière obligatoire.

Mme GIRAL reprend la parole en expliquant la diminution des dotations de l'état qui diminuent un peu chaque année par rapport aux charges qui augmentent.

Une présentation du budget annexe eau /assainissement est également faite de la même manière que précédemment avec le bilan 2013 et l'affectation des résultats ainsi que les chiffres pour 2014 qui incluent l'emprunt des travaux de rénovation et d'extension du réseau d'assainissement collectif.

Ces présentations terminées, le Conseil passe aux votes par délibérations

Délibération pour l'affectation des résultats du budget principal,

JP. DUBOUILH, A. CARRERE et G. TAJAN s'abstiennent, JM. MARIA et JC.DEMANGEL votent contre et le reste du conseil vote pour.

Résultats : Pour 5

Contre 2

Abstention 3

Délibération pour l'affectation des résultats budget eau/assainissement

F.BERNEDE, JM.MARIA et JC.DEMANGEL votent contre et le reste du conseil approuve

Résultats : Pour 7

contre 3

Délibération sur le budget principal 2014 : Le conseil approuve à l'unanimité

Délibération sur le budget annexe eau/assainissement 2014

F.BERNEDE s'abstient, le reste du conseil approuve ce budget

Résultats : Pour 9

Abstention 1

Une délibération est prise pour la suspension des indemnités maire et adjoints durant cet exercice 2014, le Conseil approuve à l'unanimité.

Le Conseil Municipal délibère aussi sur le vote des subventions aux associations listées ci-dessous :

- AIREL 50 euros
- ADMR 50 euros
- COMITE DES FETES 2000 euros
- LES AMIS DU MOULIN 400 euros
- Coopérative scolaire St Lary 100 euros
- Coopérative scolaire Vielle Aure 100 euros
- Restos du cœur 50 euros
- Gardiennage de la paroisse 50 euros

Pour un total de 2800 euros

Le conseil approuve à l'unanimité

La dernière délibération porte sur la demande d'autorisation pour le Maire de demander la subvention du FAR (fond d'aménagement rural) au conseil Général pour travaux sur bâtiments communaux.

Le conseil approuve à l'unanimité

Les remerciements sont faits à Mme GIRAL pour être venue nous présenter les budgets et ainsi avoir assisté à cette réunion du Conseil en répondant à toutes les questions posées durant la séance.

Fin du Conseil à 16H45

